Bulletin de clarifications N°1 : Questions et réponses

« Accompagnement dans la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'Agence MCA-Morocco dans les domaines de la communication audiovisuelle et des relations publiques »

Réf: N° DD/SH-CC/MCA-M/PP-22-B/COMPACT

Date de publication : 02 janvier 2019

Dernier délai de dépôt des propositions : 25 janvier 2019

N°	Questions	Réponses
1	« La valeur du contrat cadre sera plafonné à un montant de USD 200,000.00 (équivalent à 1.850.000 Dh) pour la période allant de la date de signature du Contrat-cadre jusqu'au 30 juin 2022. »	
	Est-ce que l'estimation couvre les 3 ans ou bien c'est une estimation annuelle ?	
	- Est-ce que les auto-entrepreneurs peuvent soumissionner pour cet appel d'offre ?	- Les auto-entrepreneurs peuvent soumissionner à cet appel d'offres
2	- Est ce que c'est possible de soumissionner pour un seul service ?	- La soumission doit inclure la totalité des services de l'appel d'offres. Plusieurs candidats potentiels pourraient se constituer en groupement pour soumettre une seule offre.
3	- Les attestations de référence délivrées par les hommes de l'art pour des prestations similaires à celles objet de l'appel d'offres, doivent être réalisées durant les 3 dernières années ou bien les 5 dernières années ?	- Les attestations de référence, délivrées par les hommes de l'art pour des prestations similaires à celles objet de l'appel d'offres, doivent être réalisées durant les 3 dernières années.